



Acompte non remboursé et menace du pro pour discussion sur forum

Par **juju92**, le **18/08/2011 à 10:56**

Bonjour,

Je ne sais pas comment réagir face aux menaces d'un photographe pro ...

J'ai contacté un professionnel de la photographie pour réaliser les clichés de mon mariage. Celui-ci se rétracte par mail la veille et depuis j'attends toujours le remboursement de mon acompte.

Celui-ci refuse de me le rendre malgré mes relance. Celui me propose même ironiquement d'effectuer une "requête" ! Sous la colère j'ai raconté mon histoire et mes ressentis sur un forum "mariage" en citant ce photographe (ce que je n'aurai pas dû faire), afin de prévenir les victimes potentiels. Celui-ci tombe dessus et me menace de porter plainte pour "diffamation, atteinte à l'image et injures".

Ce pro pose à présent ses conditions et utilise mon acompte comme monnaie d'échange. En effet, il exige de ma part la suppression de cette discussion sur le forum (impossible car je n'ai pas la main sur la suppression des messages) auquel cas il porte plainte et garde les 140€.

Qu'est ce que je risque et que dois je faire ?

Je trouve la situation tellement injuste.

Attendez qu ' il porte plainte pour ester reconventionnellement à bon droit